

**Structure de la base verbo-nominale du *likwála de Loboko*,  
langue bantou C<sub>22</sub> République du Congo**

**Adonai Mélek Bouka-Okongo**

Université Marien N'GOUABI

boukaadonai@gmail.com

**Résumé**

Cet article présente la structure d'une unité de type lexical "nu" (qui peut être simple ou composée) qui a besoin d'être complété par un (ou des) élément (s) affixal (aux) ou grammatical (aux) pour s'employer comme "substantif" ou comme "verbe" (selon l'élément ou les éléments ajouté (s)). L'analyse de cette structure permet ainsi de comprendre que, outre la base nominale et la base verbale, les substantifs et les verbes peuvent, dans cette langue, être obtenus à partir d'une unité "nue" complétée par un élément affixal nominalisant ou par une (ou des) modalité qui en fait un verbe.

**Mots clés :** Structure, base, verbo-nominal, base simple, base synthématique, syntème, syntagme.

**Abstract**

This work presents the structure of a unit of a type of base lexical (which may be simple or compound) which needs to be completed by one (or more) affixal or grammatical elements to be employed as a "substantive" or ""verb (regarding the added element). The analysis of this structure allows to understand that, out of the nominal and the verbal base, the substantives and the verbs can, in this language, be obtained from a base unit completed by one (or more) modality which makes it a verb.

**Keywords** : Structure, base, nominal-verbal, simple base, syntematic base, synthem, syntagm.

### **Conventions graphiques, abréviations et symboles**

#### *- Conventions graphiques*

Nous avons, dans ce travail, fait usage de deux types de graphèmes pour la notation graphique des segments likwála du Loboko : les graphèmes de l'Alphabet Phonétique International (API) et ceux de l'Institut Africain International (IAI).

#### *- Abréviation*

U.M.NG → Université Marien Ngouabi

FLSH → Faculté des Lettres et Sciences Humaines

DLLA → Département de Linguistique et Langues Africaines

"imp." → impératif

"él." → éloigné

"réc." → récent

N → nom

V → verbe

P → préfixe

CNF → classificateur nominal fondamental

#### *- Symboles*

" " → citation ou signifié

' → Ton haut

### **Introduction**

Cette contribution se propose d'analyser la structure de la base verbo-nominale du likwála de Loboko, langue bantu du Congo-Brazzaville, identifiée dans le département de la cuvette, précisément au nord-ouest du district de Mossaka et à l'ouest du district de Loukolela. Parlé par une population estimée à 3000<sup>49</sup> personnes (appelées *Basí Obogho* "les habitants de Loboko"), le likwála de Loboko est identifié dans plusieurs villages dont : *Mombomopendza*, *Yengo*, *Lokoumou*, *Bokombe*, *Nganda 1*, *Lobesi*, *Boueta bwa ndeke*, *Mileka*, *Mboko1*, *Mboko2*, *Mombo*, *Essoko*, *Mambenda*, *Kodzolo* et *Mongo Ongi*.

---

<sup>49</sup> Archives de la sous-préfecture de Mossaka, documents administratifs, août 2012, classeur n°4.

Plusieurs raisons justifient le choix de décrire une des variétés de la langue likwála sur laquelle il n'y a pas de descriptions de linguistiques. L'étude se fonde sur les questions suivantes:

- Quelle est la structure de la base verbo-nominale en likwála de Loboko et comment fonctionne-t-elle ?

La méthode observée dans le présent travail s'inspire de l'approche structuraliste développée par l'école de Prague et enrichie par André Martinet. Il s'agit du fonctionnalisme d'André Martinet, lequel considère que chaque unité se définit par ses rapports aux unités qui l'entourent (axe syntagmatique) ou qui s'opposent à elle (axe paradigmatique).

Nous allons, avant de présenter la structure de la base verbo-nominale, définir les termes techniques autour desquels ce travail est organisé.

## **1- Définition des concepts**

La définition d'un terme varie d'une théorie linguistique à une autre. Aussi, nous paraît-il utile de préciser le contenu de certains concepts. Il s'agit de : "*structure*", "*base*" et "*verbo-nominal*".

### **1.1- À propos de structure**

Une structure est un système qui fonctionne selon des règles d'interdépendance des unités et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ces règles. C'est "un système caractérisé par les notions de totalité, de transformation, d'autorégulation"<sup>50</sup>.

---

<sup>50</sup>Jean Dubois, *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p. 446.

## 1.2- À propos de base

Par base, nous entendons le lexème nu, celui qui ne peut, en l'état, fonctionner comme unité syntaxique.

Exemple : la base *-lúgh-* dans :

*lolúgha lía-lía* "ramons en restant bien assis"

*lo-lúgh-a lía-lía*

nous+ramer+"imp."/assis/assis.

En likwála, la structuration des noms, comme celle des verbes se fait à partir d'un lexème "nu" auquel on adjoint un élément affixal ou grammatical. Comme dans d'autres langues bantu, les verbo-nominaux peuvent, dans cette langue, se présenter sous plusieurs formes :

- CNF/P + base + VF;

Exemple: le verbo-nominal *-sál-* dans :

*mosálu* "travail"

*mo-sál-u.*

Il en est de même de *-dziémb-* dans :

*lodziémba* "chanson"

*lo-dziémb-o ;*

- CNF/P + base + EX + VF

Exemple : le verbo-nominal *-sál-* dans :

*mosálisi* "celui qui fait travailler"

*mo-sál-is-i.*

Il en est de même de *-dziémb-* dans :

*odziémbisa* "faire chanter"

*o-dziémb-is-a ;*

- CNF/P + base + EX+ EX + VF

Exemple : le verbo-nominal *-sál-* dans :

*osálisana* "s'entraider"

*o-sál-is-an-a.*

Il en est de même de *-dziémb-* dans :

*odziémbisana* "chanter mutuellement"

*o-dziémb-is-an-a.*

Le terme "base" a, quelque fois, comme synonymes, selon les auteurs, "radical", "racine" ou encore "thème".

### 1.3- Définition verbo-nominal

Par verbo-nominal, nous entendons l'unité de type lexical "nu" (qui peut être simple ou composé) qui a besoin d'être complété par un ou plusieurs affixes pour s'employer comme "substantif"<sup>51</sup> ou comme "verbe" (selon l'élément ajouté).

Il peut ainsi avoir deux statuts grammaticaux :

- Le statut de substantif quand cette unité "nue" est complétée par un élément affixal nominalisant.

Exemple -sál- "travailler"+ *mo-...-i* / *ba-...-i* dans :

*mosáli* / *basáli* "travailleur" / "travailleurs"

*mo-sál-i* / *ba-sál-i*.

Dans ces deux exemples, l'unité "nue" est -sál-, qui est complétée par un classificateur nominal (*mo-...-i* CNF<sub>1</sub> ou *ba-...-i* CNF<sub>2</sub>) pour fonctionner comme substantif.

Il en est de même de -dziemb- "chanter", qui peut être nominalisée par *mo-...-í* dans :

*modziambi* "chanteur"

*mo-dziemb-i*.

- Le statut de verbe quand cette unité "nue" est complétée par une modalité verbale qui en fait un verbe ; exemple le verbo-nominal -sál- que la modalité -ághí<sup>52</sup> transforme en verbe dans :

*nasálághí* "j'avais travaillé"

*na-sál-ágh-í*

je+travailler+"él".

<sup>51</sup>Les substantifs sont des noms qui, en likwála admettent les modalités de nombre ; les verbes admettent des modalités verbales.

<sup>52</sup>La modalité -ághí (le signifiant de l'"éloigné") est, en likwála, constituée du "révolu" -ágh et de l'"ancienneté" -í (avec un ton haut).

Il en est de même du verbo-nominal *-dziemb-* que la modalité *-í*<sup>53</sup> transforme en verbe dans :  
*adzíembí* "il a chanté"  
*a-dzíemb-í*  
 il+chanter+"réc."

## 2- Différents types de bases verbo-nominales

Il existe en likwála comme dans d'autres langues bantu de la zone C20, deux types de bases verbo-nominales : des bases simples et des bases synthématiques (dérivées ou composées).

### 2.1- Bases simples

Une base est dite simple lorsqu'elle n'est constituée que d'un monème.

A partir de la base *-sál-*, nous pouvons avoir aussi bien un verbe qu'un substantif.

- un verbe (*-sal-* devenu verbe grâce à *o-...-a*) dans :

*osála* "travailler" (infinitif)

*o-sál-a* → *-sál-*

- un substantif (*-sál-* devenu substantif grâce à *mo-...-i*) dans :

*mosáli* "travailleur"

*mo-sál-i* → *-sál-*.

### 2.2- Bases complexes

Les bases complexes (dérivées ou composées) sont celles qui sont constituées d'au moins deux lexèmes unis, c'est-à-dire de **synthèmes**. Nous rappelons ci-dessous, ce qu'est un syntème.

#### 2.2.1- Le syntème

Dans *Syntaxe Générale*<sup>54</sup>, André Martinet définit le syntème comme "un signe linguistique que la communication révèle comme résultant

---

<sup>53</sup>La modalité *-í* (avec un ton haut) est, en likwála, le signifiant du "récent".

<sup>54</sup>André Martinet, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, col. U, 1985, p.37.

de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comporte vis-à-vis des autres éléments de la chaîne comme monème unique." Cela implique, premièrement, ajoute Martinet, qu'il a toutes les compatibilités des monèmes d'une certaine classe ; deuxièmement, qu'aucune de ses parties constitutives n'entre dans des rapports particuliers avec un monème qui ne fait pas partie du synthème.

Le **synthème** est différent du **syntagme** par le fait que ce dernier est, note André Martinet<sup>55</sup> "une association de monèmes libres"<sup>56</sup>, tandis qu'un synthème est "une association de monèmes conjoints"<sup>57</sup>, c'est-à-dire ceux qui, d'après André Martinet, dans leurs rapports dans la chaîne, font partie d'un ensemble unique.

Il note encore à propos des composants du synthème, que "la seule caractéristique que nous devons retenir, est, qu'ils (les composés et les dérivés) se comportent, dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé, exactement comme les monèmes qui apparaissent dans les mêmes contextes qu'eux, ce qui implique, par exemple, qu'ils peuvent être accompagnés par les mêmes modalités, et que ces modalités ne sauraient jamais porter sur un élément seulement du composé ou du dérivé"<sup>58</sup>. Un monème conjoint peut être libérable ou non libérable.

a- Il est libérable s'il peut, par ailleurs, assumer une fonction syntaxique.

Exemple *tsótsó ya momi* "Coq"

*tsótsó* (comme *momi*) est un monème libérable s'il peut s'employer, seul comme unité libre, syntaxique ; il est sujet dans :

*tsótsó ewí ongá* "la poule est morte ici"

*tsótsó e-w-í ongá*

poule/elle+mourir+"réc."/ici.

Il en est de même de *momi* "homme" dans :

*momi aké nenu* "l'homme est parti aujourd'hui"

*momi a-k-é nenu*

<sup>55</sup>André Martinet, *Syntaxe générale...*, op. cit, p.34.

<sup>56</sup>Dans la terminologie utilisée dans ce travail, un monème est libre lorsqu'il peut assumer, seul, une fonction syntaxique.

<sup>57</sup>André Martinet, *Syntaxe ...*, op. cit, p.34.

<sup>58</sup>André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970, p.133.

homme/il+partir+"réc."/aujourd'hui.

b- Il est monème conjoint s'il n'est pas libre, s'il ne peut pas assumer une fonction syntaxique et ne peut, dans ces conditions, recevoir de déterminations.

Exemple *kirí* "chaise" dans :

*kirí-ya-oséndo*

chaise/de/ paresse

"chaise longue".

Dans cet énoncé, *kirí* est un monème conjoint et *kirí-yoséndo* est un syntème (plus précisément un composé).

*kirí-yoséndo* vient de *kirí-ya-oséndo* par le phénomène de l'"élision vocalique"<sup>59</sup>.

En parlant de la synthématique, André Martinet<sup>60</sup> note que "les syntèmes peuvent être constitués d'un monème libérable et d'un monème toujours conjoint. On parle dans ce cas d'affixation ou de dérivation. Si le monème toujours conjoint est antéposé au libérable, on parle de préfixation. S'il est postposé, on parle de suffixation (...). Ils peuvent être constitués de monèmes libérables accolés ou reliés par quelque élément de liaison. On parle dans ce cas de composition".

Les syntèmes peuvent être obtenus par dérivation ; par composition ou par figement<sup>61</sup>.

Nous ne présentons ici que des syntèmes à base verbo-nominale dérivée et composée.

---

<sup>59</sup>Il y a l'élision vocalique, lorsqu'il y a rencontre de deux voyelles et que la première disparaît au profit de la seconde.

<sup>60</sup>André Martinet, *Syntaxe générale*, ...op. cit, p.35.

<sup>61</sup>Le figement est un procédé qui consiste à créer, dans la forme, une suite syntaxique de monèmes qui, dans ce contexte, perdent leurs latitudes subordinatoires. Chacun des monèmes constitutifs ne peut recevoir de détermination. Le figement est, explique, Paul Nzete (dans *Le lingala de la chanson Zaïro-congolaise de variétés cas de la chanson de Luambo Makiadi alias Franco*, thèse d'Etat, Paris, tome I, 1991, p 333, un syntème est constitué de monèmes libérables et correspond généralement à une suite syntaxique.

### 2.2.1- Synthèmes à base verbo-nominale dérivée

La dérivation est un procédé qui permet de créer de nouvelles unités lexicales. Alise Lehman note que "La dérivation est l'une des grandes voies de la formation de mots. Elle consiste à former un mot à partir d'un autre, en y ajoutant éventuellement un ou plusieurs éléments préposés ou poste postposés (suffixe et/ou préfixe)"<sup>62</sup>. Ainsi, la dérivation est considérée comme "toute les unités formées par adjonction d'un affixe qui, selon la position qu'il occupe par rapport à une base, peut être un préfixe ou un suffixe."<sup>63</sup>

Pour André Martinet, "la dérivation consiste en la création néologique d'unités lexicales, c'est-à-dire par adjonction d'un affixe à une base, soit par composition, juxtaposition syntagmatique de bases lexicales autonome du lexique d'une langue dans la composition de cette même langue"<sup>64</sup>.

A partir des bases verbo-nominaux tels que *-hénd-* "voir" et *-dziemb-* "chanter", nous avons :

*bohéndi* "manière de voir"

*bo-hénd-i*

*odziembisa* "faire chanter".

*o-dziemb-is-a*

Pour Paul Nzete, "un dérivé est un synthème qui comporte au moins un monème libérable"<sup>65</sup>. La dérivation est un procédé qui permet d'obtenir un synthème par ajout d'un préfixe et/ ou d'un suffixe.

Dans *Syntaxe Générale*<sup>66</sup>, André Martinet note que "les synthèmes peuvent être constitués d'un monème libérable et d'un monème toujours conjoint. On parle dans ce cas d'affixation ou de dérivation.

<sup>62</sup>Alise Lehman et al, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Nathan/Her, Paris, 2000, p.113.

<sup>63</sup>Goerges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique...*, op. cit, p. 102.

<sup>64</sup>André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, 1991, p.132.

<sup>65</sup>Paul Nzete, *Le lingala de la chanson...*, op. cit, p. 322.

<sup>66</sup>André Martinet, *Syntaxe générale*, ...op. cit, p.35.

<sup>17</sup>Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza, citer par Adonaï Mélek Bouka-Okongo, *Les indices nominaux du ndongonyama (une variété dialectale akwá, parler bantu du groupe C de la République du Congo)*, mémoire de maîtrise ès-lettres (option linguistique), U.M.NG, FLSH, DLLA, 2012, p. 22.

Si le monème toujours conjoint est antéposé au libérable, on parle de préfixation. S'il est postposé, on parle de suffixation". Cela veut dire qu'un syntème est dit dérivé "lorsqu'il comporte au moins un affixe qui, selon la position qu'il occupe par rapport à une base, peut être un classificateur ou un suffixe"<sup>67</sup>. C'est ainsi que nous distinguons deux types d'affixes : le préfixe et le suffixe.

### 2.2.1.1- Préfixe

Par préfixe, nous entendons, un petit segment significatif de type lexical, généralement non libérable, antéposé à une base.

Pour Georges Mounin, "le préfixe est un élément de la formation ajouté à l'initiale d'une racine"<sup>68</sup>.

Exemple : le préfixe *bo-* dans :

*bobími* "manière de sortir"

*bo-bím-i*.

Il en est encore de *bo-* dans :

*bodziémbi* "manière de chanter"

*bo-dziémb-i*.

### 2.2.1.2- Suffixe

Le suffixe un petit segment significatif de type lexical, généralement non libérable, postposé à une base.

Le suffixe, note Georges Mounin, est "un élément de formation qui s'ajoute à la fin d'une racine ou d'un radical"<sup>69</sup>.

Exemple : le suffixe *-i* dans :

*mosáli* "travailleur"

*mo-sál-i*.

Il en est de même du suffixe *-u* dans :

*mosálu* "travail"

*mo-sál-u*.

Il existe deux types de dérivations à partir d'une base verbo-nominale en likwála de Loboko : la dérivation nominale et la dérivation verbale

---

<sup>68</sup> Georges Mounin, *Dictionnaire de linguistique*, PUF, p. 268.

<sup>69</sup> Georges Mounin, *Dictionnaire ...*, op. cit, p. 311.

### 2.2.1.3- La dérivation nominale à partir d'une base verbo-nominale

Nous avons dit plus haut qu'un verbo-nominal est un lexème nu, qui a besoin d'être complété par un ou des éléments grammaticaux. Selon le type d'élément ajouté, la forme peut être employée comme substantif ou comme verbe. En likwála, les substantifs ne sont obtenus que lorsque le "lexème nu" est complété par un élément grammatical ou affixal nominalisant. Autrement dit, lorsque la base verbo-nominale est entourée par un classificateur nominal ou un préfixe et un suffixe.

Exemple -*bín-* "danser" + *mo-...-i* / *ba-...-i* dans :  
*mɔ́bíni/ babíni* "danseur" / "danseurs"  
*mɔ́-bín-i / ba-bín-i*.

Il en est de même de -*dziemb-* "chanter", qui est nominalisé par *mo-...-í* dans :  
*modziembi*  
*mo-dziemb-i*  
 "chanteur".

Le processus de la création lexicale permet de créer plusieurs noms dérivés. De façon générale, les infinitifs likwála commencent par *o-* et se terminent par *-a* (*o-...-a*). Exemples :

*osála* "travailler" (infinitif)  
*o-sál-a* ;  
*odziémba* "chanter" (infinitif)  
*o-dziemb-a*.

En remplaçant le classificateur *o-* et le suffixe *-a* par d'autres morphèmes, nous pouvons obtenir le nom de la personne qui fait l'action, le nom du lieu où se déroule l'action, l'action elle-même, l'opération résultant de cette action, la manière dont est faite l'action, l'instrument (outil utilisé pour faire cette action), etc. Pour Zavoni

Ntongo<sup>70</sup> c'est "le processus incontestablement le plus constant qui consiste dans la formation des substantifs dérivés des bases verbo-nominales désignant l'agent du procès, le procès, l'instrument du procès, le lieu du procès, la manière d'agir ou le résultat du procès". Nous présentons ci-dessous, quelques occurrences.

### 2.2.1.3.a- Le nom de la personne qui fait l'action

En likwála comme dans toute autre langue bantu du C<sub>20</sub>, lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le classificateur nominal *mo-* CNF<sub>1</sub> (ou *ba-* CNF<sub>2</sub>) et le suffixe *-i* (avec un ton bas), le syntème dérivé qui est obtenu à la suite de cette combinaison désigne l'agent du procès, c'est-à-dire le nom de la personne qui fait l'action.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de la combinaison (*mo-...-i* / *ba-...-i*).

Exemple la base verbo-nominale *-sál-* "travailler" + *mo-...-i* / *ba-...-i* dans :

*mosáli* / *basáli* "travailleur" / "travailleurs"  
*mo-sál-i* / *ba-sál-i*.

Il en est de même de *-dziemb-* "chanter", qui est nominalisé par *mo-...-i* dans :

*modziémbi* / *badziémbi* "chanteur" / "chanteurs"  
*mo-dziemb-i* / *ba-dziémb-i*.

### 2.2.1.3.b- Le nom du lieu où se déroule l'action

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le classificateur nominal *o-* CNF<sub>15</sub> (ou *mi-* CNF<sub>4</sub>) et le suffixe *-u* ; *-a* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison désigne le nom du lieu où se déroule l'action.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de ce type de combinaison (*o-...-u* ; *-a* / *mi-...-u* ; *-a*).

Exemple : la base verbo-nominale *-sál-* "travailler" + *o-...-u* ; *-a* / *mi-...-u* ; *-a* dans :

---

<sup>70</sup> Zavoni Ntongo, citer par Régina Patience Ikemou, *Aspects syntaxiques du likwála (langue bantu de la zone C de la République du Congo)*, thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi, p. 74.

*osálu / misálu* "travail" / "travails"  
*o-sál-u / mi-sál-u*.

Il en est de même de *-okángol-* "délivrer" dans :  
*okángu / akángu* "le lieu ou l'on délivre" / "les lieux où l'on délivre"  
*o-káng-u / a-káng-u*.

### 2.2.1.3.c- La manière dont est faite l'action

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le préfixe *bo-* CNF<sub>14</sub> et le suffixe *-i* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison désigne, selon le contexte d'emploi, la manière dont est faite l'action.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de cette combinaison (*bo-...-i*).

Exemple la base verbo-nominale *-sál-* "travailler" + *bo-...-i* dans :  
*bosáli* "manière de travailler"  
*bo-sál-i*.

Il en est de même de *-dziemb-* "chanter" dans :  
*bodziémbi* "manière de chanter"  
*bo-dziemb-i*.

### 2.2.1.3.d- L'instrument (outil utilisé pour faire une action)

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le classificateur nominal *e-* CNF<sub>7</sub> (ou *bi-* CNF<sub>8</sub>) et le suffixe *-eli*, le classificateur nominal *mo-* CNF<sub>3</sub> (ou *mi-* CNF<sub>4</sub>) et le suffixe *-u* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison désigne l'outil qui est utilisé pour faire cette action.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de cette combinaison (*e-...-eli / bi-...-eli*), (*mo-...-u / mi-...-u*).

Exemple : la base verbo-nominale *-bún-* "se battre" + *e-...-eli / bi-...-eli* dans :  
*ebúneli / bibúneli* "arme"/"armes"  
*e-bún-eli / bi-bún-eli*.

Il en est de même de *-dibu-* "ouvrir" + *mo-...-u / mi-...-u* dans :  
*modibu / midibu* "couvercle" / "couvercles"

*mo-dibu-u / mi-dibu-u.*

### 2.2.1.3.é- L'action elle-même

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le préfixe *bo-* et le suffixe *-i* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison désigne, selon le contexte d'emploi, l'action elle-même.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de cette opération (*bo-...-i*).

Exemple la base verbo-nominale *-sál-* "travailler" + *bo-...-i* dans :  
*bosáli* "le fait de travailler"  
*bo-sál-i*.

Il en est de même de *-dziemb-* "chanter" dans :  
*bodziémbi* "le fait de chanter"  
*bo-dziemb-i*.

La dérivation se distingue de la composition et du figement par le fait que parmi les monèmes conjoints du dérivé, il y en a un qu'on ne trouve que dans les syntèmes dérivatifs. Il s'agit des **extensions**.

### 2.2.1.4- Les extensions

Une extension est un morphème dérivationnel que l'on place généralement entre la base et le suffixe. L'extension est, affirme Pierre Ondo-Mebiame "un morphème dérivationnel en bantu dont la fonction consiste à orienter le sens de la base verbale".<sup>71</sup>

En likwála, il existe trois types d'extensions verbo-nominales : **-ís-**, **-an- ou -in-**, **-ím- ou -úm-**, qui permettent d'obtenir à partir d'une base verbo-nominale des substantifs et des verbes.

**- Cas examinés ici : la formation des substantifs**

#### • L'extension **-ís-**

En likwála comme dans d'autres langues bantou du groupe C<sub>20</sub>, lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le classificateur

---

<sup>71</sup> Pierre Ondo-Mebiame, cité par Régina Patience Ikemou, *Aspects syntaxiques...*, op.cit, P. 78.

nominal *mo-* CNF<sub>1</sub> (ou *ba-* CNF<sub>2</sub>), l'extension *-ís-* et le suffixe *-i* (avec un ton bas), le syntème dérivé qui en découle est un substantif. Nous présentons ci-dessous les cas de dérivés obtenus à la suite de cette opération (*mo-...-ís-...-i* / *ba-...-ís-...-i*).

Exemple la base verbo-nominale *-sál-* "travailler" + *mo-...-ís-...-i* / *ba-...-ís-...-i* dans :  
*mosálísi* / *basálísi* "celui qui fait travailler" / "ceux qui font travailler"  
*mo-sál-ís-i* / *ba-sál-ís-i*.

Il en est de même de *-dziemb-* "chanter" nominalisée par *mo-...-ís-...-i* / *ba-...-ís-...-i* dans :  
*modziémbísi* / *badziémbísi* "chanteur" / "chanteurs"  
*mo-dziémb-ís-i* / *ba-dziémb-ís-i*.

La formation des substantifs à partir d'une base verbo-nominale n'est possible qu'avec l'extension *-ís-*. C'est ce qui ressort de l'analyse sur la formation des substantifs à partir d'une base verbo-nominale.

#### **2.2.2.2.d- La dérivation verbale à partir d'une base verbo-nominale**

La dérivation verbale à partir d'une base verbo-nominale est rendue possible grâce aux affixes qui, selon la position qu'ils occupent par rapport à une base, peuvent être un préfixe ou un suffixe mais également aux suffixes d'extension.

##### **2.2.2.2.d.1- La dérivation verbale à partir des affixes**

Les affixes sont "des éléments de la formation susceptible d'être ajoutés à une base pour modifier le sens ou la valeur grammaticale"<sup>72</sup>. Suivant qu'ils s'insèrent à l'initiale ou à la finale de la base ils sont appelés : préfixes ou suffixes. Ces derniers participent à la formation des verbes à l'infinitif. Autrement dit, en likwála comme dans toute autre langue bantu du C<sub>20</sub>, lorsqu'une base verbo-nominale est

---

<sup>72</sup>Georges Mounin, *Dictionnaire ...*, op. cit, Pp. 14-15.

complétée par un préfixe et un suffixe, le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison est un verbe à l'infinitif.

Exemple : la base verbo-nominale *-sal-* est devenue verbe grâce à *o-...-a*) notamment dans la forme  
*osála* "travailler" (infinitif)  
*o-sál-a*.

Il en est de même de la base verbo-nominale *-bín-* dans :  
*obína* "danser"  
*o-bín-a*.

#### 2.2.2.2.d.2- La dérivation verbale à partir des extensions

Nous avons dit plus haut que le likwála compte trois types extensions verbo-nominales *-ís-*, *-an-* ou *-in-*, *-ím-* ou *-úm-* qui permettent d'obtenir, à partir d'une base verbo-nominale, des substantifs et des verbes.

##### - Cas examinés ici : la formation des verbes

###### • L'extension *-ís-*

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le préfixe *o-*, l'extension *-ís-* et le suffixe *-a* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison est un verbe.

Aussi appelée "causatif", l'extension *-ís-* permet de former des verbes qui expriment l'idée de faire-faire.

Nous présentons ci-dessous les cas de dérivés qui sont obtenus à la suite de cette combinaison (*o-...-ís-...-a*).

Exemple : à partir de la base verbo-nominale *-sál-* "travailler" + *o-...-ís-...-a* on peut obtenir  
*osálísa* "faire travailler"  
*o-sál-ís-a*.

Il en est de même de *-dziemb-* "chanter" dans :  
*odziémbísia* "faire chanter"  
*o-dziemb-ís-a*.

• **L'extension -an- ou -in-**

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le préfixe *o-*, l'extension *-an-* ou *-in-* et le suffixe *-a* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison est un verbe.

L'extension *-an-* ou *-in-* permet de former des verbes qui indiquent une action mutuelle ou réciproque, c'est-à-dire une action dont les participants sont à la fois actif et passif dans cette action.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de cette combinaison (*o-...-an-* ou *-in-...-a*).

Exemple la base verbo-nominale *-ling-* "aimer" + *o-...-an-...-a* dans :  
*olingana* "s'aimer"  
*o-ling-an-a*.

Il en est de même de *-bóm-* "tuer" + *o-...-in-...-a* dans :  
*obómina* "s'entretuer"  
*o-bóm-in-a*.

• **L'extension -ím- ou -úm-**

Lorsqu'une base verbo-nominale est complétée par le préfixe *o-*, l'extension *-ím-* ou *-úm-* et le suffixe *-a* (avec un ton bas), le syntème dérivé obtenu à la suite de cette combinaison est un verbe.

L'extension *-ím-* ou *-úm-* permet de former des verbes qui indiquent (dans un énoncé) un état ou une position dans lequel se trouve le sujet.

El fait abstraction de la cause de cet état ou de cette position qui peut être provoqué par le sujet lui-même ou par un corps étranger.

Nous présentons, ci-dessous, les cas de dérivés obtenus à la suite de cette combinaison (*o-...-ím-* ou *-úm-...-a*).

Exemple la base verbo-nominale *-ling-* "aimer" + *o-...-ím-...-a* dans :  
*olingíma* "être aimer"  
*o-ling-ím-a*.

Il en est de même de *-kén-* "couper" + *o-...-úm-...-a* dans :  
*okénúma* "être casser"  
*o-kén-úm-a*.

**Remarque** : il existe des cas où l'on trouve deux extensions dans un même syntème formant ainsi un verbe. Cette coexistence se fait de manière sélective, d'abord entre les extensions elles-mêmes, puis avec des bases verbo-nominales. Pour ces cas, la compatibilité sémantique s'impose.

Exemple le verbo-nominal -sál- + o-...-ís-...-an-...-a dans :  
*osálisana* "s'entraider"  
*o-sál-ís-an-a*.

Il en est de même de -ken- "couper" + o-...-úm-...-ís-...-a dans :  
*okénúmisa* "faire faire couper"  
*o-kén-úm-ís-a*.

### 2.2.2.3- Synthèmes à base verbo-nominale composée

Traditionnellement, un composé est une unité lexicale formée par association de deux lexèmes. La tendance actuelle serait plutôt de ne considérer comme composés que les unités formées de deux lexèmes pouvant figurer, chacune, de façon autonome. Cette définition est donnée par Paul Nzete<sup>73</sup> pour qui, un composé est un syntème constitué de monèmes libérables et ne correspondant à aucune suite syntagmatique. Ainsi présentés, les constituants d'un composé sont susceptibles d'avoir par eux-mêmes, notent Dubois et al<sup>74</sup>, "une autonomie dans la langue".

François Lumwamu pense que "la composition se distingue difficilement de la détermination régulière définie sous-syntagme adnominal complétif. On aboutit, dans les meilleurs cas, à une juxtaposition des nominaux ; le comportement syntagmatique du composé est celui qui correspond à la classe nominale du premier élément"<sup>75</sup>

Cela veut dire que tous les composés sont aptes à fonctionner comme des unités syntaxiques.

---

<sup>73</sup>Paul Nzete, *Le lingala de la chason...*, op. cit, p.327.

<sup>74</sup>Jean Dubois et al, *Dictionnaire...*, op. cit, p. 109.

<sup>75</sup>François Lumwamu, *Essai de morphosyntaxe systématique des parlers kongo*, Paris, Klincksieck, 1973, Pp. 221-222.

Dans *Les modalités nominales en français*<sup>76</sup>, Mortéza Mahmoudian considère la composition et la dérivation comme des expansions paradigmatiques. Il note à ce propos que "l'expansion paradigmatique est le phénomène de la création hors contexte de termes et comprend la composition et la dérivation. Ce qu'il y a de commun entre elles est l'unité sémantique des synthèmes dérivés et composés et le choix syntagmatique unique qu'ils impliquent. Ceci a pour contrepartie sur le plan formel que leur comportement combinatoire est identique à celui des unités simples, les monèmes libres qui apparaissent dans les mêmes contextes et leurs éléments constitutifs perdent les latitudes combinatoires qu'ils peuvent avoir en dehors du synthème".

La composition et la dérivation restent cependant distinctes l'une de l'autre du fait que parmi les monèmes conjoints du dérivé, il y en a un qu'on ne trouve que dans les synthèmes dérivatifs, comme par exemple les extensions dans les synthèmes dérivatifs tels que :

*odziembisa* "faire chanter"  
*o-dziemb-is-a*.

Il en est de même dans :  
*okénúma* "être coupé"  
*o-kén-úm-a*.

Il ressort de ces deux exemples que les extensions *-is-* de *odziembisa* et *-úm-* de *okénúma* ne peuvent pas fonctionner avec un des synthèmes composés, tandis que dans le cas des composés, les monèmes conjoints sont susceptibles de paraître ailleurs, indépendamment l'un de l'autre comme monèmes libres.

Exemple *nganga-nzambé* "prêtre" dans  
*nganga-nzambé ahánagha*  
*nganga-nzambé a-hán-agha*  
 sachant/Dieu/il+revenir+"futur"  
 "le prêtre reviendra".

---

<sup>76</sup>Mortéza Mahmoudian, *Les modalités nominales en français*, Paris, PUF, Pp. 16-17.

Pris isolément, chacun des constituants du syntème composé *nganga-nzambé*, peut fonctionner comme monème libre.

Par exemple, le nom *nganga* "sachant" dans :

*nganga ahánagha*

*nganga a-hán-agha*

sachant/il+revenir+"futur"

"le sachant reviendra".

Il en est de même du nom *nzambé* "Dieu" dans :

*nzambé ahánagha*

*nzambé a-hán-agha*

Dieu/il+revenir+"futur"

"Dieu reviendra".

Une distinction qui nous paraît utile est celle que nous marquons entre la composition **endocentrique** et la composition **exocentrique**.

a- La composition endocentrique consiste à créer des syntèmes qui relèvent de la même classe que les monèmes de base. Elle peut être considérée comme "des formes particulières de l'expansion. Mais, très souvent, elle aboutit à des combinaisons de monèmes qui ne sauraient être décrites comme résultant de l'adjonction à un énoncé d'un élément qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants"<sup>77</sup>.

Pour Georges Mounin, "le terme endocentrique se dit d'une construction syntaxique dont la fonction ou la distribution est identique à celle de l'un au moins de ses constituant"<sup>78</sup>.

Aussi appelé "expansion paradigmatique endocentrique"<sup>79</sup>, Mortéza Mahmoudian dit que "le syntème endocentrique peut, du point de vue de ses rapports avec les autres segments, sembler avoir un comportement identique à celui d'un syntagme, c'est-à-dire d'une construction syntagmatique"<sup>80</sup>.

Les syntèmes endocentriques peuvent être obtenus à la suite de certaines combinaisons :

Exemple : la base verbo-nominale *-háng-* est endocentrique lorsqu'elle est nominalisée par *ba-...-i* + Nom = Nom dans :

---

<sup>77</sup> André Martinet, *Elément de linguiste générale*, op.cit, p. 131.

<sup>78</sup> Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige/P.U.F, 1993, p.125.

<sup>79</sup> Mortéza Mahmoudian, *Les modalités nominales...*, op. cit, p. 17.

<sup>80</sup> Mortéza Mahmoudian, *ibid*.

*baháŋgi yímbu* "ceux qui se sont concertés"  
*ba-háng-i yímbu*  
 (CNF<sub>2</sub>-háng-agentif)  
 ceux qui couvrent / concertation.

Il en est de même de la base verbo-nominale -kw-, qui est endocentrique lorsqu'elle est nominalisée par *mo-...-i* + Nom = Nom dans :

*mokwi lotúa* "celui qui dort"  
*mo-kw-i lotúa*  
 (CNF<sub>1</sub>-kw-agentif)  
 celui qui tombe / sommeil.

b- Il y a composition exocentrique lorsque "le rapprochement des deux éléments aboutit à créer de nouveaux rapports avec ce qui est extérieur au composé".<sup>81</sup>

Pour Georges Mounin, "la composition exocentrique désigne une construction syntaxique dont la fonction et la distribution diffèrent de celles de chacun de ses constituants"<sup>82</sup>.

Mortéza Mahmoudian note que "celle-ci aboutit à la création de synthèmes qui n'entretiennent pas avec les segments voisins de l'énoncé les mêmes rapports qu'entretiendraient leurs monèmes conjoint"<sup>83</sup>.

Comme les synthèmes endocentriques, les composés exocentriques peuvent aussi être obtenus à la suite de la combinaison de la base verbo-nominale avec le Nom (= Verbe). Les occurrences ci-dessous l'attestent :

- base verbo-nominale -háng- + Nom = Verbe dans :  
*oháŋga yímbu* "se concerter"  
*o-háng-a yímbu*  
 couvrir / concertation  
 (infinitif *o-...-a*).

<sup>81</sup> André Martinet, *Elément de linguistique générale...*, op.cit, p. 132.

<sup>82</sup> Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique...*, op.cit, p.132.

<sup>83</sup> Mortéza Mahmoudian, *Les modalités nominales...*, op. cit, p. 17.

Il en est de même de la base verbo-nominale -kw- avec le Nom (= Verbe) dans :

*okwa lotúa* "dormir"

*o-kw-a lotúa*

tomber / sommeil

(infinitif *o-...-a*).

Les bases synthématiques de type verbo-nominal composé sont de plusieurs types et permettent de créer des synthèmes à la suite de plusieurs combinaisons.

#### **2.2.2.3.1- Combinaison Verbe + Nom = Verbe ou Nom (V + N = V / N)**

En likwála comme dans toute autre langue bantou du C<sub>20</sub>, lors qu'une base verbo-nominale est suivie d'un nom, le synthème composé obtenu à la suite de cette combinaison peut être un verbe ou un nom. Nous présentons ci-dessous les cas de composés obtenus à la suite de cette combinaison (V + N = V / N).

Exemple la base verbo-nominale -béy- + Nom = Verbe dans:

- Verbal :

*obéya mbéya* "s'endetter"

*o-béy-a mbéya*

emprunter/dette

(infinitif *o-...-a*).

- Nominal :

*mobéyi mbéya* "celui qui emprunte"

*mo-béy-i mbéya*

celui qui emprunte/dette

(CNF<sub>1</sub>-béy-agentif).

Les différents composés ci-dessus présentés ont été obtenus par juxtaposition<sup>84</sup>.

---

<sup>84</sup> La juxtaposition est le procédé par lequel un synthème est créé par la liaison sans connecteur entre deux ou plusieurs monèmes.

## Conclusion

Nous pensons, à travers cette modeste contribution, avoir présenté la structure de la base verbo-nominale en likwála de Loboko. L'étude nous a permis d'analyser, comment se créent les substantifs et les verbes à partir des bases simples et des bases complexes du verbo-nominal. Nous avons aussi montré qu'à travers différentes combinaisons des bases verbo-nominales, on peut créer des syntèmes composés. Les différents procédés analysés dans cet article, permettent d'enrichir la langue au moyen de la création lexicale.

## Références bibliographiques

- DUBOIS (Jean) et DUBOIS-Charlier F., *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan Université, 1999, pp. 15- 105.
- FEUILLARD (Colette), "Le Fonctionnalisme d'André Martinet", *La linguistique*, Paris, Revue, Université René Descartes, 2001/1, 37, 80p.
- LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Paris, Ed. Nathan/HER, 2000, 204p.
- LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Lexicologie : Sémantique, Morphologie, Lexicographie*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2014, 317p.
- MARTINET (André), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand colin, 1970, 133p.
- MARTINET (André), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, Col. U, 1985, 266p.
- MARTINET (André), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif, Didier, 1979, 276 p.
- Mounin (Georges), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974, 340p.
- BOUKA-OKONGO (Adonai Mélek), *Les indices nominaux du ndongonyama (une variété dialectale akwá, parler bantu du groupe C de la République du Congo)*, mémoire de maîtrise ès-lettres (option linguistique), Brazzaville, FLSH, 2012, 147p.
- BOYI (Jean), "Suffixes d'extension et assimilation en mbochi", *Revue Gabonaise des Sciences du Langage*, N° 4, (GRELACO), Libreville, Université Omar Bongo, 2003, Pp 5- 30.

GOMBE APONDZA (Guy-Roger Cyriac), *Les unités de première articulation en akwá de la chanson de Kingoli*, Thèse de doctorat unique, Brazzaville, FLSH, 2010, 538p.

Gombé Apondza (Guy-Roger Cyriac) et Bouka-Okongo (Adonai Mélek), « Traits morphologiques du ndongonyama (langue bantu c<sub>22</sub> parlée à Makoua en République du Congo) », *Revue Les Cahiers de l'IGRAC*, n° 15, juin 2018, Pp.307-325.

GUTHRIE (Malcom), *Classification of Bantu Language*, London, egg, press, 1967-1970, Pp 50-55.

IKEMOU (Régina Patience), *Aspects syntaxiques du likwála (langue bantu de la zone C de la République du Congo)*, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 2018, 343p.

Louango (Paul), *Esquisse phonologique du likwála (langue bantu du groupe C<sub>20</sub> du Congo* Brazzaville), mémoire de D.E.S, Brazzaville, FLSH, 1989,107p.

LUMWAMU (François), *Essai de morphosyntaxe systématique des parlers kongo*, Paris, Klincksieck, 1973, 246p.

LUMWAMU (François), "La classification nominale du munukuuba", *Revue Dimi*, 4/5, 1980, 94p.

NDINGA-OBA (Antoine), *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville, étude typologique des langues du groupe C<sub>20</sub> (mbosi ou mbochi)*, Tome I, introduction, présentation, phonologie, Paris, l'Harmattan, 2003, 289p.

NDINGA-OBA (Antoine), *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville, étude typologique des langues du groupe C<sub>20</sub> (mbosi ou mbochi)*, Tome II, Classes nominales, Conclusion générale, Paris, l'Harmattan, 2003, 395p.

NZETE (Paul), *Les nominaux en lingala: morphologie et fonctions*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris V, 1975, Pp 25-254.

NZETE (Paul), *Le lingala de la chanson zairo-congolaise de variétés. Cas de la chanson de Luambo Makiadi alias Franco*, thèse de doctorat d'Etat, Université Paris V, 1991, 774 p.